



RAPPORT
ANNUEL
2019



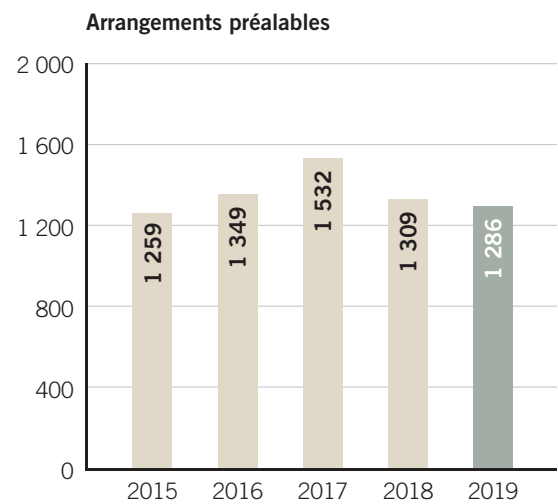
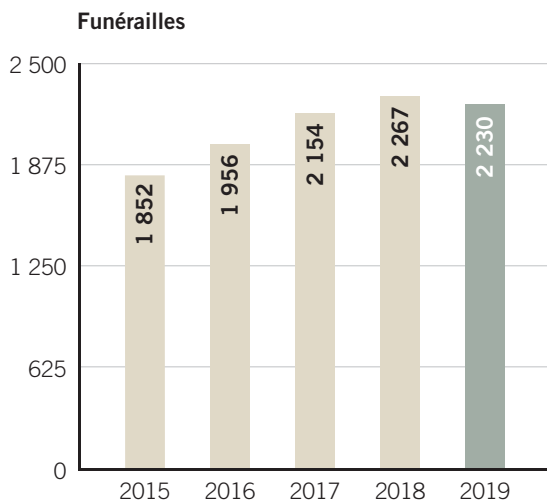
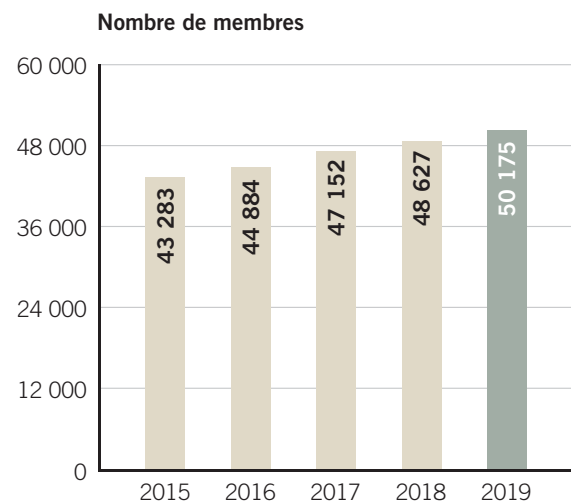
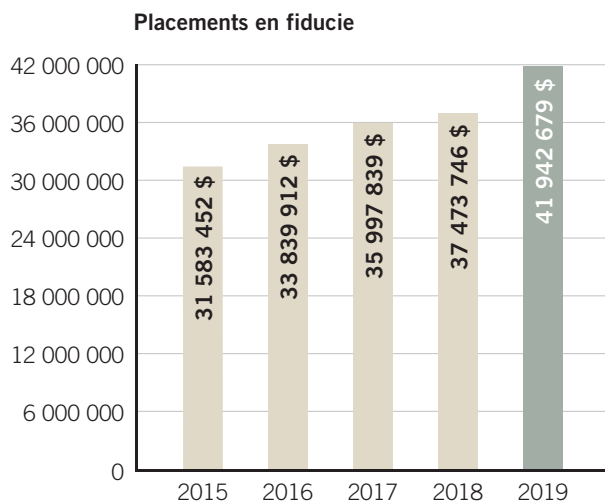
COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES



QUELQUES STATISTIQUES

	2019	2018
Trop-perçu de l'exercice	1 602 392 \$	(606 400 \$)
Nombre de membres	50 175	48 627
Économies par les membres: achat de biens et services funéraires (rabais de 20 %)	2 033 322 \$	2 033 776 \$
Nombre de funérailles	2 230	2 267
Nombre de contrats d'arrangements préalables	1 286	1 309
Placements en fiducie – arrangements préalables	41 942 679 \$	37 473 746 \$
Ventes de parts privilégiées (cumulatif)	539 900 \$	490 400 \$

RÉSULTATS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES



AVIS DE CONVOCAATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020

Chers membres,

Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des membres de la Coopérative funéraire des Deux Rives se tiendra, **le mercredi 16 septembre 2020 à 19h**, de manière virtuelle en raison de la pandémie.

TOUS LES MEMBRES SONT INVITÉS À Y ASSISTER ET Y SONT CONVOQUÉS POUR :

- 1 Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée;
- 2 Lecture de l'avis de convocation par le secrétaire et acceptation par l'assemblée;
- 3 Constatation du quorum;
- 4 Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 5 Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2019;
- 6 Rapport annuel conjoint du président et du directeur général;
- 7 Présentation des états financiers de la Coopérative funéraire des Deux Rives pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019;
- 8 Nomination d'un auditeur pour l'année 2020;
- 9 Fixation des allocations de présence des administrateurs et administratrices pour l'année 2020;
- 10 Virement des trop-perçus à la réserve générale;
- 11 Période de questions;
- 12 Levée de l'assemblée.



Marie-Josée Montminy
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2019

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Coopérative funéraire des Deux Rives tenue le mercredi 24 avril 2019 à 19h, au Théâtre de la Cité universitaire du Pavillon Palasis-Prince (2325, de la Terrasse, Université Laval, Québec).

Mot de bienvenue par le président de la Coopérative

Le président souhaite la bienvenue à tous les membres et invités de la Coopérative, et il présente certains invités spéciaux à l'assemblée.

1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

1.1 Nomination d'un président

PAA / René Desjardins / Marcel Giroux / Adopté

Il est proposé que monsieur Jacques Fiset agisse comme président d'assemblée.

1.2 Nomination d'un secrétaire

PAA / Pierrette Trépanier / Gilles Proulx / Adopté

Il est proposé que madame Marie-Josée Montminy agisse comme secrétaire d'assemblée.

2. Lecture de l'avis de convocation par la secrétaire et acceptation par l'assemblée

PAA / Pierre Malbœuf / Jean-Marie Desbiens / Adopté

Madame Marie-Josée Montminy lit l'avis de convocation.

Il est proposé d'accepter l'avis de convocation tel que lu par la secrétaire de l'assemblée.

3. Constatation du quorum

Le président de l'assemblée prend la parole et informe celle-ci que les membres présents de la Coopérative forment le quorum.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

PAA / Pierre Malbœuf / Jean-Marie Desbiens / Adopté

Madame Marie Josée Montminy lit l'ordre du jour.

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle, tel que présenté.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2018

5.1 Proposition lecture abrégée et lecture du PV abrégée

PAA / Jacques Latulippe / Jean-Marc Majeau / Adopté

Il est proposé de faire une lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2018, puisque les membres ont la version complète dans le rapport annuel remis lors de l'inscription.

La secrétaire de l'assemblée, Mme Marie-Josée Montminy, effectue la lecture abrégée du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2018.

5.2 Adoption du procès-verbal

PAA / Jean-Marc Morin / Ghislain Bérubé / Adopté

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2018.

6. Rapport annuel conjoint du président et du directeur général

Le président de la Coopérative, monsieur Claude Fluet, et le directeur général, monsieur David Emond, présentent leur rapport dont les grandes lignes se trouvent dans le document distribué aux personnes présentes à l'assemblée.

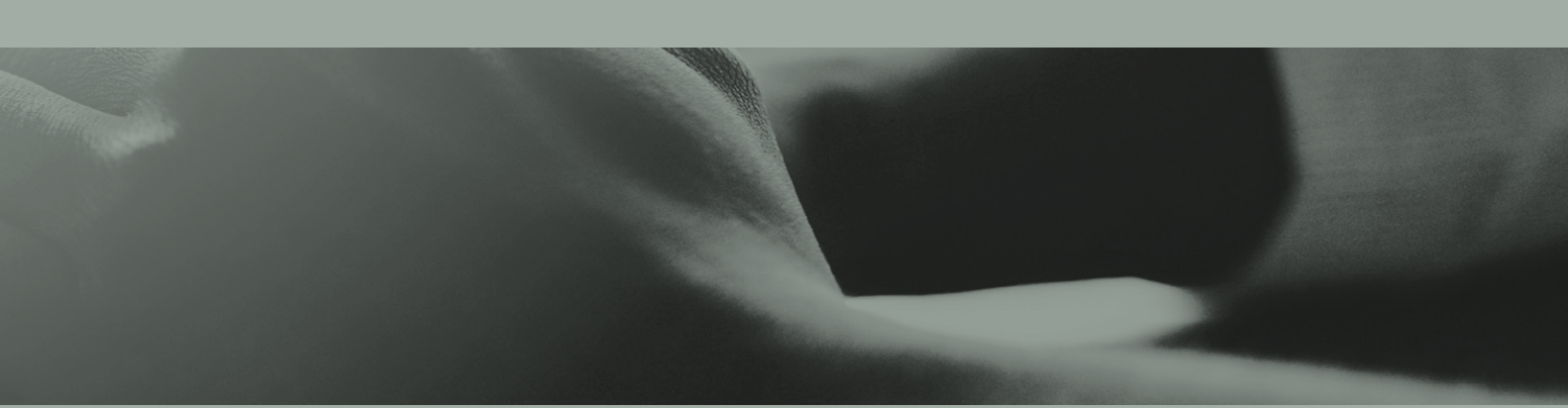
7. Présentation des états financiers de la Coopérative funéraire des Deux Rives

Monsieur Alain Fortier, comptable agréé chez la firme Mallette, présente le rapport financier condensé de la Coopérative funéraire des Deux Rives pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

8. Nomination d'un auditeur pour l'année 2019

PAA / Paul Larochelle / Marcel Giroux / Adopté

Il est proposé de mandater la firme Mallette pour l'audit des états financiers de l'année 2019.



9. Fixation des allocations de présence des administrateurs et administratrices pour l'année 2019

PAA / Pierre Malbœuf / Yvon Borgia / Adopté

À la suite d'une recommandation en ce sens du conseil d'administration, il est proposé de maintenir à 90\$ l'allocation de présence aux réunions du conseil d'administration des administrateurs et administratrices pour l'année 2019.

10. Virement des trop-perçus à la réserve générale

À la suite du dépôt des états financiers annuels, il est prévu d'effectuer le versement des trop-perçus à la réserve générale. Cependant, puisqu'il n'y en a pas, aucune résolution n'est nécessaire.

11. Modifications à la régie interne

PAA / Gilles Proulx / Gilbert Blouin / Adopté

Il est proposé de recommander à l'assemblée générale annuelle des membres de la Coopérative funéraire des Deux Rives d'adopter les modifications au règlement de régie interne.

12. Période de questions

La période de questions est ouverte et les membres sont invités à y formuler leurs interrogations. Des questions sont adressées concernant la gestion des placements et la prévention des tendances du marché ainsi que la diminution des arrangements préalables. Monsieur David Emond, directeur général,

prend la parole afin d'expliquer l'expertise de la Fédération des coopératives funéraires du Québec, l'IPC et la diversité des placements. En ce qui concerne les arrangements préalables, la situation présente est la même pour l'ensemble des coopératives funéraires du réseau. Il rappelle que l'année 2017 fut une année exceptionnelle en raison de l'ouverture du nouveau centre funéraire Saint-Charles. Un membre soulève une question concernant la réserve au rapport de l'auditeur indépendant indiquant que les états financiers ne sont pas conformes aux normes comptables. Alain Fortier prend la parole et explique la nature de cette réserve en lien avec les conditions de la dette à long terme. Une autre question est posée concernant la signification des créances aux états financiers. La réponse est donnée à la question. Une dernière question est formulée afin de savoir si l'écart d'acquisition présenté à l'actif est amorti. Selon les normes comptables, un tel actif n'est pas amorti.

13. Élection des administrateurs

13.1 Nomination d'un président, du secrétaire et des scrutateurs

PAA / Pierre Malbœuf / Madeleine L'Heureux / Adopté

Il est proposé de nommer M. Jacques Fiset à titre de président d'élection et M. Claude Fluet à titre de secrétaire ;

Que mesdames Audrey Lamontagne, Carmen Potvin, Nancy Kirouac, Nancy Lavigne et Maude Turcotte Lachance ainsi que monsieur Yves Breton agissent à titre de scrutateurs lors de l'élection des administrateurs.

13.2 Quatre postes sont à combler

PAA / Jacques Latulippe / Marcel Giroux / Adopté

À la suite du vote des membres qui se sont prononcés, les candidats élus sont :

- Jocelyn Bigras
- Julie Boucher
- Jean-Philippe Lapointe
- Marie-Josée Montminy

13.3 Destruction des bulletins de vote

PAA / Jacques Beaudet / Pierre Malbœuf / Adopté

Il est proposé d'effectuer la destruction de bulletin de vote.

14. Levée de l'assemblée

PAA / Jacques Latulippe / Jacques Beaudet / Adopté

Il est proposé de lever la séance à 21 h 23.

Marie-Josée Montminy
Secrétaire

Claude Fluet
Président



RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. CLAUDE FLUET

Chers membres,

Si nous pouvions avoir une boule de cristal pour voir de quoi l'avenir sera fait, la gestion de notre organisation s'en trouverait facilitée à bien des égards. Après les investissements récents dans nos infrastructures, nous avons préféré jouer de prudence et poursuivre en mode consolidation pour l'année 2019. Nous nous sommes concentrés sur notre raison d'être et notre distinction coopérative, soit l'accompagnement avant, pendant et après les funérailles. C'est ainsi que quelque 2230 familles endeuillées ont pu être accompagnées avec bienveillance par notre équipe dans l'organisation des funérailles d'un proche, alors que 1286 membres ont planifié leurs préarrangements avec nos conseillers. Il semble que nous ayons su répondre à leurs attentes puisque le taux de satisfaction de la clientèle enregistré durant cette période oscille entre 81 et 87, le maximum que nous puissions atteindre étant 100. Je joins ma voix à celles de tous les dirigeants et employés de la Coopérative pour offrir mes plus sincères condoléances aux familles affectées par la perte d'un être cher.

LE CAP DES 50 000 MEMBRES FRANCHI

Il semble que mon appel de l'an dernier ait été entendu. En effet, nous pouvons être fiers d'avoir atteint un membership total de plus de 50000 adhérents, – 50175 pour être exact au 31 décembre –, puisque nous comptons 2070 nouveaux membres pour l'année 2019. J'ose croire que plusieurs d'entre vous auront été des ambassadeurs de notre organisation et que cette augmentation toujours constante en est la preuve. Ces résultats sont d'autant plus réjouissants que 342 d'entre eux n'ont pas attendu d'avoir besoin de recourir à nos services pour nous témoigner leur confiance, alors que 157 personnes ont opté pour la simplicité en adhérant via notre site Web. Lentement, mais sûrement, je vois l'objectif de 60000 membres que je me suis fixé comme président devenir de plus en plus réaliste et accessible, et cela me fait chaud au cœur parce que plus nous serons nombreux, plus la pérennité de la Coopérative sera assurée. Je vous invite donc tous à poursuivre nos efforts de promotion afin de demeurer la coopérative funéraire la plus importante en Amérique du Nord et le choix numéro 1 de la population de la grande région de Québec.

FAITS SAILLANTS 2019

Pour nous aider à parvenir à nos fins, nous avons tenté de nous projeter dans le futur et d'anticiper vos besoins et demandes pour les trois prochaines années par le biais d'un processus de planification stratégique pour lequel nous avons été guidés par la Fédération des coopératives funéraires du Québec. À l'issue de nombreuses séances de travail avec tous les dirigeants et de la consultation de nos diverses équipes, trois grands axes sont ressortis de ces fructueux échanges. Il s'agit de la mobilisation du personnel, de la promotion de notre identité coopérative et de l'atteinte de l'excellence dans notre offre de services. Un projet ambitieux, je vous l'accorde, mais déjà, plusieurs actions ont été déployées afin de concrétiser le tout depuis la mise en place de ce plan triennal en juin 2019, et nous sommes confiants de pouvoir rencontrer nos objectifs.

Parmi les autres faits saillants, c'est accompagné de notre directeur général, monsieur David Emond, que j'ai pu découvrir en grande primeur le tout nouveau crématorium de la Compagnie Saint-Charles, notre partenaire de longue date, en décembre dernier. Nous avons été particulièrement impressionnés par les nouvelles unités de crémation qui respectent les normes environnementales les plus élevées, puisqu'en plus d'avoir une efficacité accrue, leur consommation de combustibles fossiles est moindre. Ardent défenseur du développement durable, nous sommes heureux que nos membres et clients qui optent pour la crémation aient accès à des installations soucieuses de l'environnement.

Une chose que nous espérions, mais dont la date de conclusion était difficile à prédire, est sans aucun doute la vente de notre centre funéraire de la Falaise dans le quartier Saint-Roch, qui s'est réalisée en août 2019. La fréquentation de ce point de services était en perte de vitesse depuis déjà quelques années, car il ne correspondait plus aux besoins exprimés par la clientèle. Il me fait également plaisir de vous annoncer que nous avons trouvé preneur pour notre bien immobilier situé sur le chemin de la Canardière. En effet, la Ville de Québec s'est portée acquéreur des terrains et de la bâtisse qu'il comporte en mars 2020. Ces deux transactions nous permettront très certainement de réaliser de nouveaux projets de développement dans les années à venir.

Par ailleurs, afin d'assurer la santé de notre gouvernance, une relance du processus d'évaluation et de perfectionnement du conseil d'administration a été faite en conformité avec notre planification stratégique. Je tiens à féliciter le comité chargé du dossier ainsi que tous les administrateurs d'avoir participé aussi généreusement afin d'enrichir nos façons de faire.

INTERRUPTION DE MANDAT POUR L'UNE D'ENTRE NOUS

Après avoir été élue il y a deux ans, nous avons eu le regret de dire au revoir à madame Andrée Blanchet qui a démissionné en février dernier. C'est un défi professionnel entraînant un déménagement qui est à l'origine de ce départ inopiné en cours de mandat. Je me joins à mes collègues administrateurs pour la remercier de sa précieuse contribution et pour lui souhaiter la meilleure des chances pour la suite. Je suis confiant qu'elle saura relever avec brio les nouveaux défis qui l'attendent.

Je termine en soulignant l'enthousiasme et le dynamisme de chacun des membres du conseil d'administration avec qui j'ai le privilège de veiller à la destinée de notre entreprise collective. Je remercie sincèrement tous les employés qui donnent le meilleur d'eux-mêmes pour accompagner et conseiller nos membres avec respect et bienveillance.

Enfin, je salue nos partenaires d'affaires sur qui nous pouvons compter pour offrir une belle diversité de produits et services de la plus grande qualité. Et vous, chers membres, la confiance que vous nous démontrez me touche au plus haut point. Vous êtes une source d'inspiration et de motivation intarissable et rien ne me rend plus fier que de vous savoir à nos côtés. Ensemble, tout devient possible.



CLAUDE FLUET
Président du conseil d'administration



RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

M. DAVID EMOND

Chers membres,

Nous terminons l'année financière 2019 de belle façon avec un trop-perçu qui traduit bien une remontée des marchés qui a affecté positivement nos fonds gardés en fiducie pour le compte de nos membres ayant signé un contrat d'arrangements préalables, après la débandade à la fin de 2018. Cependant, nous avons connu une première baisse en termes de décès depuis la création de la Coopérative funéraire des Deux Rives en 2005, avec 2 230 funérailles. Cette baisse est essentiellement attribuable au fait que le marché se soit contracté, la province ayant enregistré -2,5 % de décès que l'année précédente. Également, nous avons conclu 1 286 arrangements préalables, soit 2 % de moins qu'en 2018. Malgré cette baisse, la Coopérative a conservé sa position de leader dans le grand marché de Québec en 2019.

Nos parts de marché étant toujours stables, nous y voyons un signe que le marché est à maturité et cela vient renforcer notre décision de consolider les acquis de la Coopérative, notamment en nous départissant du centre funéraire de la Falaise et de nos terrains et bâtisses situés sur le chemin de la Canardière. Nous avons aussi préféré suspendre le projet de rénovation du centre funéraire du Plateau pour mieux nous concerter avec notre partenaire cimetièrre et ainsi maximiser, tant la satisfaction de notre clientèle que notre investissement.

Par ailleurs, nous avons poursuivi nos démarches pour que nos opérations s'autofinancent. Des indicateurs de performance par département et des analyses de coût de revient nous permettront de bien évaluer la situation dans les années futures, et de mettre nos efforts là où ça compte en matière d'efficacité opérationnelle et de valeur ajoutée pour les membres.

FAITS SAILLANTS DE LA DERNIÈRE ANNÉE

Parmi les événements marquants de 2019, je souligne la rencontre de mobilisation tenue à l'automne en format discussion avec notre personnel. Nous y avons, entre autres, dévoilé la planification stratégique 2019-2022 aux employés ainsi que les actions prévues pour la première année. L'axe visant à mobiliser le personnel a rapidement pris forme grâce à un sondage et des groupes de discussion qui nous ont permis d'évaluer l'expérience employé vécue à la Coopérative, et d'élaborer un plan d'action pour lequel nous avons établi quelques priorités, soit la communication, le leadership et les conditions et milieu de travail.

Pour ce qui est de promouvoir nos valeurs et principes coopératifs, des groupes de discussion avec la firme SOM nous ont permis de valider nos arguments publicitaires à la fois pour les préarrangements, la notoriété de la Coopérative et son membership. Nous avons été heureux de constater que notre distinction coopérative mise de l'avant dans nos publicités correspond aux attentes de nos cibles. Cela nous conforte à poursuivre dans cette voie, d'autant plus que cela fait partie de notre planification stratégique en cours.

L'amélioration de nos services s'est notamment concrétisée par le déploiement et le développement de l'Espace Famille, notre plateforme en ligne visant à faciliter l'organisation des funérailles, qui prend de plus en plus sa place dans nos rapports avec les endeuillés.

L'ÉDUCATION, UNE VALEUR CHÈRE

Les activités promotionnelles et éducatives que nous avons offertes figurent également parmi nos moments forts de 2019. Les incontournables portes ouvertes et conférences sur la planification funéraire et successorale suscitent toujours un vif intérêt. Proposées en nouveauté, des cafés-causeries sur la mort ont permis de lever le voile sur la thanatopraxie et les rituels funéraires, et ainsi répondre aux nombreuses questions de dizaines de curieux. De plus, notre deuxième édition de l'activité commémorative *Noël sans toi* tenue à la fin novembre au centre funéraire d'Aubigny à Lévis a su toucher le cœur des endeuillés présents. Au total, ce sont plus de 250 participants que nous avons accueillis et informés, sans compter les quelques conférences données à certains partenaires naturels.

De plus, depuis plusieurs années, notre équipe de dirigeants s'implique activement et généreusement au sein de la Fédération des coopératives funéraires du Québec, notamment par le biais de divers comités. Nous sommes toujours très enthousiastes de partager notre expertise et de bénéficier de celle des dix-neuf autres coopératives du réseau qui représente 19,5% du marché funéraire au Québec. C'est donc dire qu'aujourd'hui, une famille endeuillée sur cinq dans la province de Québec croit au modèle coopératif pour s'occuper d'un événement aussi important que des funérailles, et ce, malgré que les coopératives ne soient pas encore présentes dans tous les territoires de la province.



Rencontre de mobilisation 2019 / Café-causerie / Noël sans toi

BILAN EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le bilan le plus positif des actions en développement durable est sans contredit celui de la dernière année. La Coopérative ayant remporté le prix Stratégie de développement durable du concours Les Mercuriades en avril 2019, le comité affecté au dossier n'a cessé de maintenir ses engagements et d'en ajouter, comme ce fut le cas pour la gestion des matières résiduelles. Pour bien accompagner nos membres, 2231 arbres ont été plantés à la mémoire des défunts. Du côté de la préservation de l'environnement, l'ensemble des indicateurs nous permet aujourd'hui de bien calculer l'évaluation de notre performance. Nous avons, entre autres, maintenu la compensation des gaz à effets de serre émis à l'occasion des activités funéraires par la plantation d'arbres à hauteur de 38500\$, et nous avons travaillé à les réduire en économisant l'énergie. Nous serons en mesure, dès 2020, de mieux évaluer notre consommation d'eau et de réduire sa consommation, et nous évaluerons le déploiement d'autres initiatives grâce à un financement reçu du Fonds Écoleader, notamment en matière de produits d'entretien et l'élaboration d'une politique d'approvisionnement empreinte de développement durable.

La réduction à la source de nos rejets a été le leitmotiv de nos attestations au programme ICI ON RECYCLE +. Quarante et une mesures différentes ont été évaluées et nous avons réalisé le défi de caractériser les déchets de trois centres. Pour limiter la pollution des sols, 35,9% de cercueils ont été loués et des produits du Programme Héritage, à faible impact environnemental, sont toujours proposés à nos clients.

Sur le plan social, des formations ont été offertes afin de voir à l'épanouissement de nos employés, comme une formation spécifique auprès des directeurs concernant le développement durable. Notre rayonnement coopératif a été assuré entre autres par 47948\$ octroyés en dons et commandites par notre comité dédié auprès de 104 organismes de notre communauté et la réalisation d'outils de communication variés. Nous avons maintenu notre positionnement précurseur avec 46% des parts de marché sur l'ensemble des secteurs desservis, ce qui témoigne de la compétitivité de notre offre de services, et avons contribué au maintien et à la poursuite des efforts déployés pour faire avancer le dossier du développement durable au sein de notre fédération. Pour tout cela, nous avons de quoi être fiers collectivement des actions de notre coopérative pour un développement plus durable de notre société.

J'aimerais conclure ce rapport en adressant des remerciements bien sentis aux membres du conseil d'administration qui me font confiance et sur qui je peux toujours compter pour prendre des décisions éclairées pour mener à bien notre projet collectif. Je profite également de l'occasion pour remercier sincèrement chacun des membres du personnel qui accomplit un travail remarquable auprès de nos membres et clients. Finalement, je ne peux passer sous silence la contribution de nos fidèles partenaires pour compléter notre offre de services. Quant à vous, chers membres, rien ne me rend plus heureux que votre foi en notre organisation. De combler vos besoins actuels et futurs, voilà une mission inspirante et ô combien valorisante que je m'efforce de mener, appuyé par l'équipe formidable qui se met au service de notre mission avec un sens du devoir et un enthousiasme dignes de mention!

Salutations distinguées et coopératives,



DAVID EMOND
Directeur général



RAPPORT DE
L'AUDITEUR
INDÉPENDANT

SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Aux membres de la
Coopérative funéraire des Deux Rives,

OPINION AVEC RÉSERVE

Les états financiers résumés, qui comprennent le bilan résumé au 31 décembre 2019 et les états résumés des résultats et de la réserve et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, sont tirés des états financiers audités de la COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DES DEUX RIVES (Coopérative) pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019. Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur ces états financiers dans notre rapport daté du 25 mars 2020.

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des critères décrits à la note 2. Cependant, les états financiers résumés comportent une anomalie équivalente à celle des états financiers audités de la Coopérative pour l'exercice terminé 31 décembre 2019.

ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec. La lecture des états financiers résumés et du rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités et du rapport de l'auditeur sur ces derniers.

LES ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS ET NOTRE RAPPORT SUR CES ÉTATS

Nous avons exprimé une opinion avec réserve sur les états financiers audités dans notre rapport daté du 25 mars 2020. Notre opinion avec réserve était fondée sur le fait que la direction de la Coopérative a présenté au bilan dans le passif à long terme un emprunt venant à échéance au cours du prochain exercice pour lequel la Coopérative n'a pas encore conclu d'entente avec son créancier lui permettant de le refinancer sur une base long terme. La direction n'a pas reclassé cet emprunt dans le passif à court terme, car elle est d'avis qu'il sera refinancé avant la fin de cet exercice, ce qui constitue une dérogation aux exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec. En conséquence, le passif à court terme est sous-évalué de 1 359 207 \$ et le passif à long terme est surévalué du même montant.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

La direction est responsable de la préparation des états financiers résumés sur la base des critères décrits à la note 2.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810 « Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés ».

*Mallette S.E.N.C.R.L.*¹

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Lévis, Canada
Le 25 mars 2020

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A119066

ÉTAT RÉSUMÉ DES RÉSULTATS ET DE LA RÉSERVE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2019	2018
PRODUITS DE FUNÉRAILLES	10 853 831 \$	11 010 506 \$
COÛT DES FUNÉRAILLES	3 937 137	4 029 271
TROP-PERÇU BRUT	6 916 694	6 981 235
AUTRES CHARGES (PRODUITS) D'EXPLOITATION		
Frais d'administration	6 549 511	6 281 934
Frais financiers	742 119	773 301
Autres produits	(834 435)	(220 378)
	6 457 195	6 834 857
TROP-PERÇU AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	459 499	146 378
VARIATION DE LA JUSTE VALEUR		
Variation de la juste valeur des placements en fiducie - arrangements préalables	(2 202 602)	963 040
Variation de la juste valeur des placements hors fiducie	(134 593)	15 615
	(2 337 195)	978 655
TROP-PERÇU (DÉFICIT) AVANT RÉDUCTION DE VALEUR DES ACTIFS À LONG TERME ET IMPÔTS SUR LE TROP-PERÇU	2 796 694	(832 277)
RÉDUCTION DE VALEUR DES ACTIFS À LONG TERME DESTINÉS À LA VENTE	481 167	-
IMPÔTS SUR LE TROP-PERÇU		
Exigibles (recouvrables)	139 460	(3 923)
Futurs	573 675	(221 954)
	713 135	(225 877)
TROP-PERÇU (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	1 602 392	(606 400)
RÉSERVE, début de l'exercice	6 488 097	7 094 497
RÉSERVE, fin de l'exercice	8 090 489 \$	6 488 097 \$

BILAN RÉSUMÉ

Au 31 décembre

	2019	2018
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	356 388 \$	537 924 \$
Créances	1 536 894	849 609
Impôts à recouvrer	-	43 319
Stocks	196 502	189 926
Frais payés d'avance	132 169	134 929
Impôts futurs	11 749	9 486
Actifs à long terme destinés à la vente	950 000	-
Placements hors fiducie à la juste valeur	-	2 129 523
	3 183 702	3 894 716
ACTIFS À LONG TERME DESTINÉS À LA VENTE ET PASSIFS RATTACHÉS	326 101	1 026 101
PLACEMENTS HORS FIDUCIE À LA JUSTE VALEUR	1 813 358	-
PLACEMENTS HORS FIDUCIE AU COÛT	65 755	65 775
PLACEMENTS EN FIDUCIE – ARRANGEMENTS PRÉALABLES		
Placements au coût	4 374 128	4 652 944
Placements à la juste valeur	37 568 551	32 820 802
	41 942 679	37 473 746
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13 583 592	15 598 378
ACTIFS INCORPORELS	1 209 894	1 238 209
ÉCART D'ACQUISITION	121 153	121 153
	62 246 234 \$	59 418 078 \$

BILAN RÉSUMÉ (SUITE)

Au 31 décembre

	2019	2018
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Dettes d'exploitation	1 098 955 \$	1 279 588 \$
Impôts exigibles	132 199	-
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	982 577	961 445
	2 213 731	2 241 033
PASSIFS RATTACHÉS AUX ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE	391 530	822 997
DETTE À LONG TERME	8 994 777	10 156 799
ARRANGEMENTS PRÉALABLES	40 322 661	38 124 349
IMPÔTS FUTURS	880 061	304 123
	52 802 760	51 649 301
AVOIR		
AVOIR DES MEMBRES		
Capital social	1 320 981	1 252 451
AVOIR DE LA COOPÉRATIVE		
Réserve	8 090 489	6 488 097
Surplus d'apport	32 004	28 229
	8 122 493	6 516 326
	9 443 474	7 768 777
	62 246 234 \$	59 418 078 \$

Pour le conseil d'administration :

Claude Fluet

Claude Fluet, président

M. L'Heureux

Madeleine L'Heureux, trésorière

ÉTAT RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2019	2018
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Trop-perçu (déficit) de l'exercice	1 602 392 \$	(606 400) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	674 797	718 809
Amortissement des actifs incorporels	28 315	28 315
Amortissement des frais de financement	5 000	5 000
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	86 554	17 915
Variation de la juste valeur des placements hors fiducie	134 593	(15 615)
Variation de la juste valeur des placements en fiducie - arrangements préalables	(2 202 602)	963 040
Réduction de valeur des actifs destinés à la vente	481 167	-
Impôts futurs	573 675	(221 954)
	1 383 891	889 110
Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation	(696 216)	1 010 864
	687 675	1 899 974
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des placements hors fiducie	20	-
Variation des placements hors fiducie à la juste valeur	181 572	(740 015)
Variation des placements en fiducie - arrangements préalables et des arrangements préalables	(68 019)	77 839
Acquisition d'immobilisations corporelles	(91 178)	(165 624)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	613 446	47 085
	635 841	(780 715)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(1 577 357)	(966 626)
Produit de l'émission de parts	114 940	96 439
Montant versé pour les remboursements et les rachats de parts	(42 635)	(65 450)
	(1 505 052)	(935 637)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(181 536)	183 622
ENCAISSE, début de l'exercice	537 924	354 302
ENCAISSE, fin de l'exercice	356 388 \$	537 924 \$
ACTIVITÉ N'ENTRAÎNANT PAS DE MOUVEMENT DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Acquisition d'immobilisations corporelles en contrepartie des dettes d'exploitation	- \$	161 900 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Au 31 décembre 2019

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Coopérative, régie par les dispositions de la Loi sur les coopératives du Québec, offre des services funéraires. Ses statuts ne lui permettent pas de verser des ristournes.

2. CRITÈRES APPLIQUÉS POUR LA PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Les présents états financiers résumés sont tirés des états financiers audités préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé au 31 décembre 2019 et pour l'exercice terminé à cette date. La préparation des états financiers résumés exige de la direction qu'elle détermine les informations qui auront à y être reflétées afin qu'ils soient cohérents, dans tous leurs aspects significatifs, avec les états financiers audités ou qu'ils constituent, dans leurs aspects significatifs, un résumé fidèle de ces états. La direction a préparé les présents états financiers résumés selon les critères suivants :

- Les états financiers résumés comprennent un état résumé pour chaque état des états financiers audités ;
- Les informations comprises dans les états financiers résumés concordent avec les informations correspondantes dans les états financiers audités ;
- Les principaux sous-totaux et totaux et les principales informations comparatives des états financiers audités sont inclus ;
- Les états financiers résumés contiennent l'information, tirée des états financiers audités, traitant des questions ayant une incidence généralisée ou par ailleurs importante sur les états financiers résumés.

Il est possible d'obtenir les états financiers audités de la Coopérative funéraire des Deux Rives en communiquant avec la direction de la Coopérative.

3. OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2019, la Coopérative a effectué la presque totalité de ses opérations avec ses membres au sens de l'article 17 du règlement d'application de la Loi sur les coopératives.

4. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

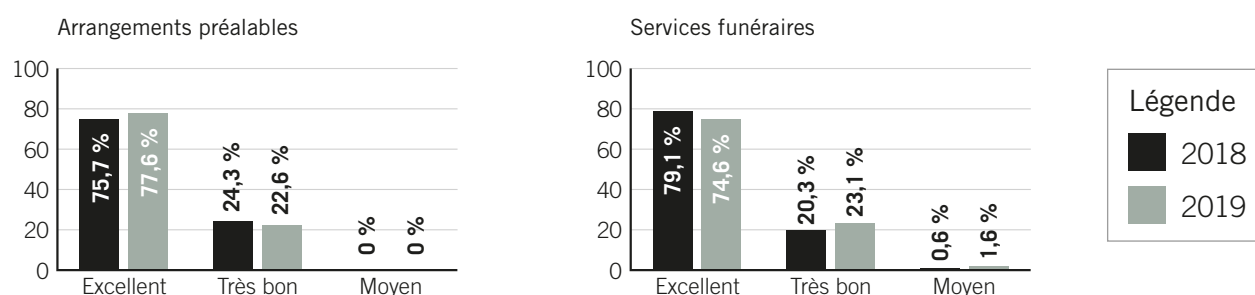
La pandémie du coronavirus (COVID-19) entraîne un ralentissement économique sur l'ensemble des marchés causant des impacts financiers potentiels pour la Coopérative. Cette pandémie donne lieu à une importante incertitude économique et, par conséquent, il est difficile d'estimer de manière fiable l'incidence financière potentielle de cette incertitude.

UN PERSONNEL À L'ÉCOUTE

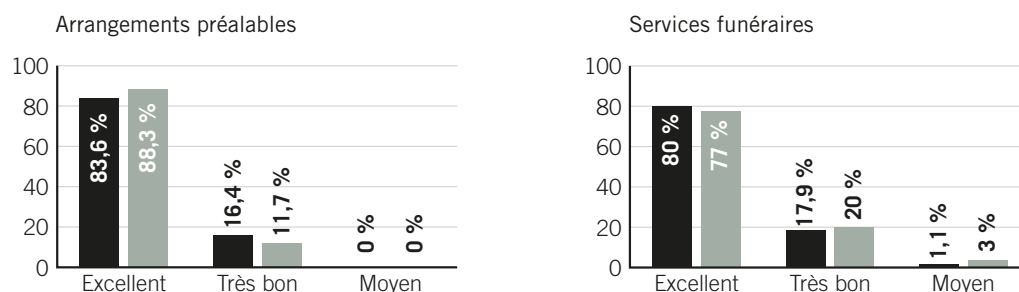
Que ce soit avant, pendant ou après les funérailles, l'équipe de la Coopérative funéraire des Deux Rives est à l'écoute des besoins réels de ses membres et clients et elle demeure à l'affût de toute opportunité de bonifier ses services. Lors du décès d'un être cher ou pour planifier des arrangements préalables, l'expérience client est au cœur des priorités de notre personnel qui offre un accompagnement bienveillant et sans pression.

Toujours soucieuse de s'améliorer, la Coopérative remet une fiche d'évaluation à chaque personne ou famille ayant bénéficié de ses services pour l'organisation de funérailles ou pour la planification de préarrangements. Voici un aperçu des réponses obtenues entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019 :

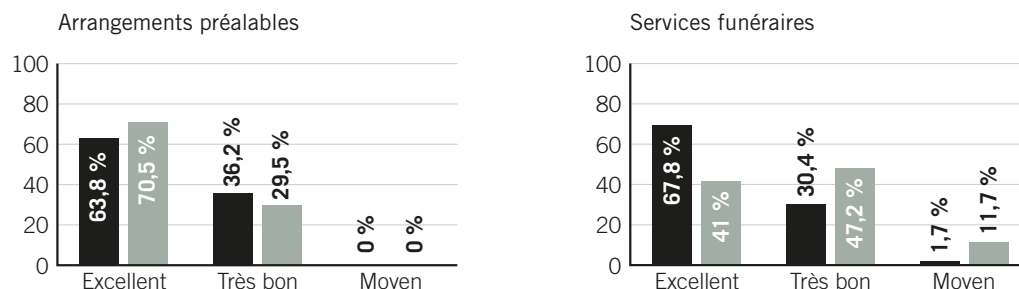
Qualité du service du personnel à l'accueil



Qualité du service lors de la rencontre avec le conseiller ou la conseillère



Choix des biens et des services



De plus, à la question « Quelle est la probabilité que vous recommandiez la Coopérative à vos parents, amis et collègues? » qui sert à évaluer le degré de satisfaction, nous avons obtenu un résultat de **87** par les membres ayant signé des arrangements préalables et **81** par ceux qui ont eu recours à nos services pour l'organisation de funérailles en 2019. À noter que, selon la méthode de calcul, le taux peut varier entre -100 et +100.

UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

BIEN PRÉSENT

Non seulement la Coopérative funéraire des Deux Rives peut compter sur l'expertise et le dévouement de ses administrateurs, ceux-ci ne comptent pas les heures lorsqu'il s'agit de contribuer à son développement. En plus des neuf rencontres annuelles du conseil d'administration avec un taux de présence de 90 %, ils siègent à divers comités avec le plus grand enthousiasme.

Voici la liste de ces comités et celles et ceux qui les composent :

Comité exécutif

Claude Fluet, président
Jacques Beaudet, vice-président
Madeleine L'Heureux, trésorière
Marie-Josée Montminy, secrétaire
Pierrette Trépanier

Assemblée générale annuelle

Jacques Beaudet, président
Annick Courcy
David Emond
Madeleine L'Heureux
Gilles Rouleau

Mise en candidature

Julie Boucher
David Emond
Marie-Josée Montminy

Évaluation du directeur général

Andrée Blanchet
Jean Desgagnés
Claude Fluet
Pierrette Trépanier

Dons et commandites

Jocelyn Bigras, président
Annick Courcy
David Emond
Jean-Philippe Lapointe
Madeleine L'Heureux
Marie-Josée Montminy

Finances

Madeleine L'Heureux, présidente
Jocelyn Bigras
Julie Boucher
Yves Breton
David Emond

Comité *ad hoc* de gouvernance en relations de travail

Jacques Beaudet
David Emond
Claude Fluet
Audrey Lamontagne
Madeleine L'Heureux

Développement durable

Jocelyn Bigras, président
Éric Auger
David Emond
Jacques Fortier
Carmen Potvin
Gilles Rouleau

Comité conjoint *ad hoc* cimetières Saint-Charles et Mont-Marie

Jacques Beaudet
David Emond
Claude Fluet

Évaluation et perfectionnement du conseil d'administration

Jacques Beaudet
Andrée Blanchet
Gilles Rouleau

Comité paritaire Mont-Marie et Deux Rives

David Emond
Claude Fluet
Marie-Josée Montminy
Représentants de la Corporation du Mont-Marie

Comité paritaire Saint-Charles et Deux Rives

Jacques Beaudet
David Emond
Claude Fluet
Représentants de la Compagnie Saint-Charles

Relève jeunesse

Jacques Beaudet
David Emond
Claude Fluet

DONS ET COMMANDITES

En 2019, la Coopérative a contribué généreusement au financement de quelque 104 organismes œuvrant sur l'ensemble de son territoire. C'est ainsi qu'un montant total de 47 948,26 \$ a été versé en dons et commandites aux organisations et associations suivantes :

- Albatros Québec
- Alliance Affaires Côte-de-Beaupré
- ALPHA Entraide
- Assemblée Cardinal Louis-Nazaire-Bégin
- Association des retraités de l'Université Laval
- Ateliers à la terre
- Carrefour des personnes âgées de Lotbinière
- Carrefour jeunesse-emploi Charlesbourg-Chauveau
- Carrefour jeunesse-emploi Chauveau
- CDEC de Québec
- Centraide
- Centre Durocher
- Centre Jacques-Cartier
- Cercle des Fermières Sainte-Monique – Les Saules
- Chasam
- Chevaliers de Colomb (Rive-Nord et Rive-Sud)
- Chœur du Vallon
- Club de l'Âge d'or de Bienville-Lauzon
- Club de marche Côte-de-Beaupré
- Club des petits déjeuners
- Club Lions de Sainte-Brigitte-de-Laval
- Club optimiste Côte-de-Beaupré
- Comité de l'espoir (Beaupré)
- Comité des résidents du Manoir Manrèse
- Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM)
- Consortium du commerce équitable de Québec
- Coopérative Forêt D'Arden (Coop FA)
- Coopérative jeunesse de services de Loretteville (CJS)
- Deuil-Jeunesse
- Développement Côte-de-Beaupré
- École de musique Jésus-Marie
- Entr'actes
- Fabrique de la paroisse de L'Ancienne-Lorette
- FADOQ (Pintendre, secteur Tilly, Saint-Joseph-de-Lauzon et Vanier)
- Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches
- Festival de l'Oie des Neiges de Saint-Joachim
- Fibrose kystique Canada – Division Québec
- Fondation Caecitas
- Fondation Campagne des 500 jours
- Fondation du CHU de Québec
- Fondation de Lauberivière
- Fondation de l'église Saint-Charles-Borromée de Charlesbourg
- Fondation de l'Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré
- Fondation des amis du Jeffery-Hale – Saint Brigid's
- Fondation Jonction pour elle
- Fondation Monique Fitz-Back
- Fondation Ordina-Cœur
- Fondation Partage chrétien Saint-Ambroise
- Fondation pour les Aînés et l'Innovation Sociale
- Fondation québécoise du cancer
- Fondation SOCODEVI
- Fonds Solidarité Sud
- Gala de la relève en or (Coop Zone)
- Groupe TAQ
- Groupe vocal Arpège
- Groupe vocal Les Mèches d'Argent
- La Grande Fête de la Côte-de-Beaupré
- L'AMIE
- Le Cœur de Charlesbourg
- Le Noël du Bonheur
- Les Petits Frères
- Les Voix de la Haute-Saint-Charles
- Maison de la Famille de Lotbinière
- Maison des Aînés de Lévis
- Maison Michel-Sarrazin
- Maison Richelieu – Hébergement jeunesse
- Manoir Duberger
- Messe estivale de la paroisse Saint-Dominique
- Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
- Nature Québec
- Opération Enfant Soleil
- Papillon blanc, danse
- Paroisses (Notre-Dame-de-Vanier, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Joachim)
- Pastorale des jeunes catholiques
- Perséides
- Pierres Mémorables
- Pôle des entreprises d'économie sociale de la Capitale-Nationale
- Premier Acte
- Relais pour la vie de Lotbinière
- Rendez-vous 3^e Âge
- Réveillon de Noël de l'abbé Gérard Tremblay
- Sclérodémie Québec
- Service d'entraide du Patro Roc-Amadour
- Société canadienne du cancer
- Société historique de Limoilou
- Société Saint-Vincent-de-Paul (conférences Saint-Sauveur et Sainte-Anne-de-Beaupré)
- Table de quartier l'Engrenage de Saint-Roch
- Télévision d'ici
- YWCA Québec

EMPLOYÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2019

Regroupés selon leur occupation principale

Équipe de direction

David Emond
Directeur général

Yves Breton
Directeur administration
et finances

Annick Courcy
Directrice communications,
marketing et ventes

Nancy Lavigne
Directrice de
l'expérience client

Carmen Potvin
Directrice exécutive

Audrey Lamontagne
Conseillère en ressources
humaines et soutien
aux opérations

**Agente de soutien
administratif, ressources
humaines et opérations**

Justine Gervais

**Directeur adjoint
aux immobilisations**

Jacques Fortier

**Directrice adjointe
à la comptabilité**

Danielle Perreault

**Adjointes à la
comptabilité**

France Caron
Josée Trépanier

Adjointe administrative

Maude Turcotte Lachance

**Directrice adjointe aux
événements funéraires**

Jackie Dumont

**Assistants à la
coordination des
événements funéraires**

Francis Blais
Gérald Carpentier

**Directrice adjointe
à la répartition**

Suzanne Godbout

Répartiteurs

Flora Bertaux
Steve Plante
Diane Rousseau

Conseillers

Nancy Kirouac
Conseillère principale

Isabelle Potvin
Conseillère responsable
Centre funéraire
d'Aubigny (Lévis)

Catherine Caron
Conseillère responsable
Centre funéraire
de Charlesbourg

Sylvie Caron
Conseillère responsable
Centre funéraire
Duberger–Les Saules

Caroline Harvey
Conseillère responsable
Centre funéraire
du Plateau

Catherine Laflamme
Conseillère responsable
Centre funéraire Saint-Charles

Sylvie St-Hilaire
Conseillère responsable
Centre funéraire
Côte-de-Beaupré

Lyna Richard
Conseillère responsable
Centre funéraire de l'Anse

Pierre Bureau
Manon Corneau
Johanne Corriveau
Doris Côté
André Desjardins
Richard Dugas
Lyne Dumont
Nataly Dutruel
Lyne Hébert
Jean-Louis Langlais
Renée Lapointe
Daniel Lizotte
Catherine Marceau
Émilie Roughton-Martel
Claude Soucy
Annie Tanguay
Sylvie Vézina

**Directrice ajointe
au laboratoire**

Valérie Blais

Thanatopracteurs

Michel Lapointe
Geneviève Marceau
Kathy Ouellet
Cynthia Pellerin-Lafond

Brancardiers

Éric Auger
Donald B. Rioux
Ghislain Bérubé
Richar Bédard
Normand Boucher
Gaston Boulet
Marc-André Duquet
Jean-Guy Guilbault
Germain Morin
Michel Pelletier
Michel Tremblay

Réceptionnistes

Sonia Bégin
Lucie Blanchard
Denise Bouchard
Sylvie Fortin
Jeanne Gagnon
Nancy Lachance
Catherine Lapointe
Audrey Morais
Marilyn Morel
Danielle Poirier
Martine Roy
Huguette Sylvain

Agents d'accueil – commis au café bar

Jean-Marc Beaulieu
Célyne Blanchet
Ghislain Boivin
Denis Bouchard
Jean-Louis Caron
Michel Chabot
Gilles Couillard
Réjean Daigneault
Martin Émond
Bernard Gagné
Christine Gagnon
Édith Hamel
Jacques Leclerc
Monique Marcotte
Denis Ouellet
Raymonde Pagé
Fernande Payeur
Richard Pelletier
André Saurette
Linda Thériault

Personnel de funérailles

**DIRECTEURS
DE FUNÉRAILLES**

Rodrigue Baron
Paul Bilodeau
Daniel Brochu
Jean-Marc Desrosiers
Richard Dorval
Jacques Doyon
Mario Lemieux
Jean-Marc Majeau
Daniel Pelosse
Yvan Turmel

**PORTEURS ET
CHAUFFEURS**

Robert Falardeau
Jean-Guy Fournier
Camil Gagné
René Gauthier
André Harvey
Jean-Yves Huot
Rosaire Lachance
Michel Leclerc
Pierre Lelièvre
Simon Lessard
Jean Levesque
Claude Lortie
William Mitchell
Jean-Charles Ouellet
Sylvain Ouellet
Samuel Renaud
Christian Rivard
Paul Rouillard
Richard Sainte-Marie
Jean-Marie Tremblay
Simon Tremblay
Clarence Voyer

**Maintenance
et entretien**

Jean-Pierre Gagné
Bernard Garneau
Gilles Labrecque
Christian Langevin
Philippe Pouliot
Jany Roy

CENTRES FUNÉRAIRES

AU 31 DÉCEMBRE 2019

CENTRE ADMINISTRATIF

465, avenue Godin
Québec (Québec) G1M 3G7

CÔTE-DE-BEAUPRÉ

10579, boul. Sainte-Anne
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) GOA 3C0
3232, avenue Royale
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec) GOA 3R0
3, avenue Marcel-Legendre
Saint-Tite-des-Caps (Québec) GOA 4J0

LÉVIS

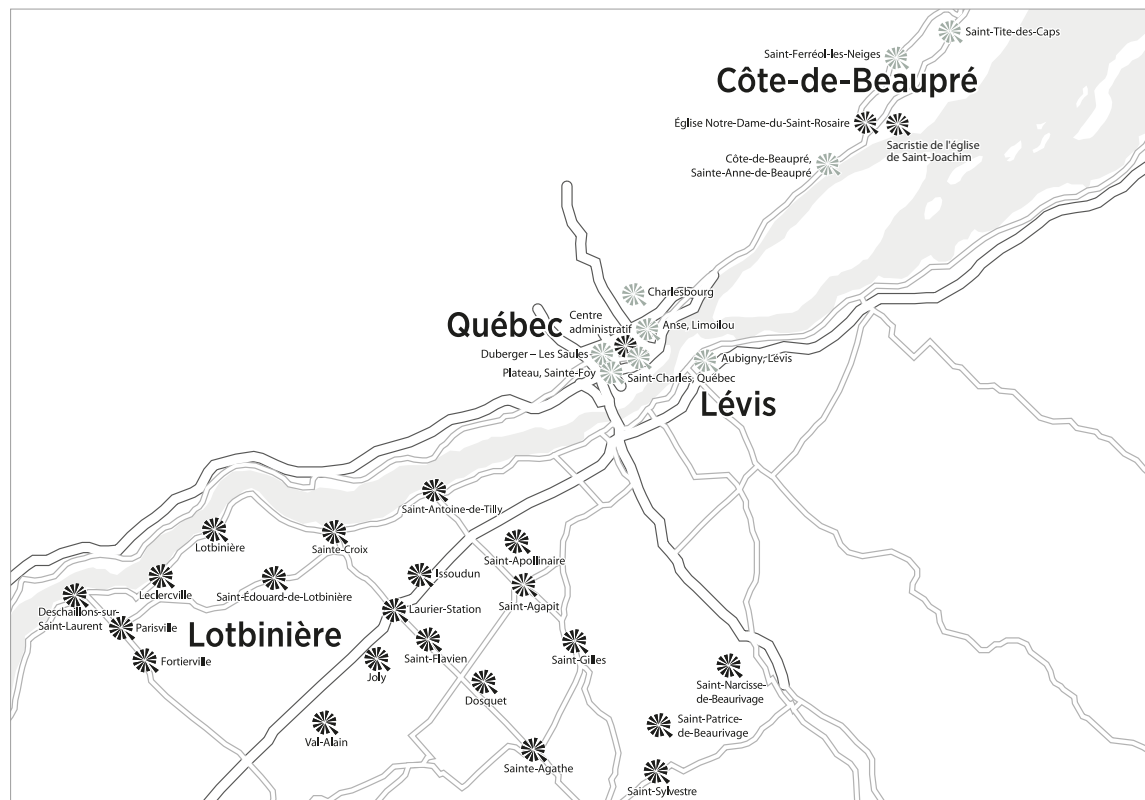
154, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 8X1

LOTBINIÈRE

1 888 688-2411

QUÉBEC

280, 8^e Rue
Québec (Québec) G1L 2N9
7335, boul. Henri-Bourassa
Québec (Québec) G1H 3E5
2620, rue Darveau
Québec (Québec) G1P 3V5
693, avenue Nérée-Tremblay
Québec (Québec) G1N 4R8
1420, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1N 3Y6



Centres de la Coopérative funéraire des Deux Rives



Lieux où la Coopérative funéraire des Deux Rives
a accès à une salle d'exposition

CONSEIL D'ADMINISTRATION

AU 31 DÉCEMBRE 2019



Claude Fluet
Président



Jacques Beaudet
Vice-président



Madeleine L'Heureux
Trésorière



Marie-Josée Montminy
Secrétaire



Jocelyn Bigras
Administrateur



Andrée Blanchet
Administratrice



Julie Boucher
Administratrice



Jean Desgagnés
Administrateur



Jean-Philippe Lapointe
Administrateur



Gilles Rouleau
Administrateur



Pierrette Trépanier
Administratrice



Amélie Brisson
Observatrice jeunesse

Imprimé sur du papier Rolland Opaque contenant un minimum de 30% de fibres recyclées postconsommation, certifié ÉcoLogo et fabriqué à partir d'énergie renouvelable, le biogaz.

ADMINISTRATION

465, avenue Godin, Québec (Québec) G1M 3G7

418 688-2411 | 1 888 688-2411

coopfuneraire2rives.com | residence@coopfuneraire2rives.com

Logo FSC
17 mm
vertical

PRÉSENT
À CHAQUE
INSTANT



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DES DEUX RIVES